

déficits d'un montant global de tout près de 1,800 millions de dollars. Et dans ce montant, on ne tient pas compte des 3 milliards de dollars en prêts et placements—c'est le nom qu'on leur donne—alors que, de fait, ce sont des dépenses déguisées qui n'entrent pas dans le calcul de la situation financière du gouvernement.

Ces quelques dernières semaines, quantité de livres ont fait éruption sur le marché. Des individus sont apparus d'un peu partout pour écrire des livres sur la situation et les affaires politiques de la nation. Je proposerais actuellement, comme titre d'un bon livre, «La grande escroquerie, ou Comment ruiner l'économie en cinq budgets faciles».

Dans les quelques minutes qui me restent, j'aimerais m'arrêter à la situation injuste créée par le gouvernement actuel dans ses relations avec les gouvernements provinciaux. Le parti libéral a pris sur lui le rôle de gardien des principes énoncés dans le rapport Rowell-Sirois. Il a constamment soutenu qu'il est de son devoir de renforcer et de centraliser la situation financière du gouvernement fédéral et de redistribuer la richesse fiscale du pays en assurant aux gouvernements provinciaux des équivalents fiscaux et autres fonds pour leur permettre d'appliquer les programmes à frais partagés. Faute de temps, je ne citerai pas les déclarations des ministres du gouvernement qui le prouvent.

• (9.40 p.m.)

Quand nous parlons de l'assurance frais médicaux, de l'assurance-hospitalisation, de la sécurité de la vieillesse, du régime de pensions, du régime d'assistance publique du Canada, et le reste, nous ne jugeons pas de ces programmes au fond. C'est la loi du pays, comme nous le rappelle encore et toujours le gouvernement. Comme le gouvernement fédéral a entraîné les provinces dans ces différents programmes, il peut difficilement leur dire maintenant: Nous allons nous en retirer.

Je sais très bien ce qui s'est produit, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances et ses hauts fonctionnaires ont évalué sur une période de cinq ans les frais de ces programmes et en ont tiré certaines conclusions. De toute évidence, ils se sont dit: «Nous avons donné la poussée initiale; d'après nous, les provinces s'y seront accoutumées; nous allons nous en retirer et leur laisser le champ libre». D'après l'article 8 de la loi sur les soins médicaux, il est clair que le gouvernement s'est engagé sans équivoque à verser 50 p. 100 des

[M. Baldwin.]

frais de ce programme-là, ou en a donné la garantie sous une forme ou sous une autre.

En répondant hier au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), le premier ministre a formulé une déclaration catégorique qui figure à la première colonne de la page 2362 du Hansard. Je cite:

L'honorable député devrait savoir que d'après la loi nous l'abandonnerons dans cinq ans.

Voilà une déclaration précise et catégorique. Il n'y a aucun indice que les points fiscaux remis aux provinces s'élèveront effectivement à ce 50 p. 100. A mon avis, c'est un traitement des plus léonins et injustes de la part d'un gouvernement qui a insisté pour que les provinces adhèrent à ces régimes. En vérité, cela rend difficile ou presque impossible pour les provinces d'exercer l'autodétermination financière qu'elles doivent pratiquer. Or, le gouvernement fédéral envisage de se retirer de ces programmes. Si je n'avais aucune autre raison, celle-là seule me déciderait à voter en faveur de l'amendement et du sous-amendement dont la Chambre est saisie. Je ne vois pas comment un député intelligent et raisonnable qui se préoccupe sincèrement des intérêts du pays peut faire autrement que de voter contre le budget présenté par le gouvernement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Comme il est 9h45 du soir, il est de mon devoir, en vertu du paragraphe 4 de l'article 58 du Règlement, d'interrompre ces délibérations et de mettre immédiatement le sous-amendement aux voix.

(Le sous-amendement de M. Saltzman, mis aux voix, est rejeté.)

• (9.50 p.m.)

#### ONT VOTÉ POUR:

MM.	MM.
Alexander	Fortin
Asselin	Gilbert
Baldwin	Godin
Beaudoin	Gundlock
Bell	Hales
Bigg	Harkness
Brewin	Hees
Broadbent	Howard (Skeena)
Burton	Howe
Caouette	Knowles (Norfolk-Haldimand)
Carter	Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)
Coates	Lambert (Edmonton-Ouest)
Code	Laprise
Comeau	La Salle
Crouse	Latulippe
Dinsdale	Lewis
Downey	Lundrigan
Dumont	
Fairweather	
Flemming	